

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL Du 13 novembre 2019

Étaient Présents : Florence CHAZALON, Michel DALZON, Guy LEMMENS, Alain MAHEY, Michèle MENU, Angéline REYNAUD, Michel ROCHER, Richard ROMESTANT

Étaient Excusés Chantal DUJANCOURT

Étaient Absents : Martine DHAINE, Christian FAUGIER.

Pouvoir : Chantal DUJANCOURT à Michèle MENU

Secrétaire de Séance : Michel ROCHER

Le compte-rendu du dernier Conseil Municipal est adopté à l'unanimité.

1/Délibération : Mission d'assistance à la mise en œuvre d'une politique de prévention des risques professionnels et à l'élaboration d'un document unique.

Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

Le CM décide de nommer Mr Michel ROCHER pour représenter la commune à la commission chargée de l'attribution du marché. Madame Chantal DUJANCOURT adjointe au Maire est autorisée à signer la convention constitutive du groupement de commande à l'initiative de la CDC ainsi que toutes les pièces nécessaires à l'aboutissement de cette opération.

2/ Délibération : Mission d'évaluation de la qualité de l'air intérieur dans les ERP.

Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

Le CM décide de nommer Mr Michel ROCHER conseiller municipal pour représenter la commune à la commission chargée de l'attribution du marché. Madame Chantal DUJANCOURT adjointe au Maire est autorisée à signer la convention constitutive du groupement de commande initié par la communauté de communes ainsi que toutes les pièces nécessaires à l'aboutissement de cette opération.

3/ Délibération : Mise à jour du plan communal de sauvegarde.

Angélique REYNAUD présente l'actualisation qu'elle a réalisée, notamment en ce qui concerne les différents intervenants.

Le Plan Communal de Sauvegarde mis à jour tel que présenté est adopté à l'unanimité.

4/ Délibération : Découpage foncier terrain communal du Verdal.

Le maire rappelle au CM que la commune est propriétaire d'une parcelle de 14540 m² au lieu-dit le Verdal. Il propose la vente d'une partie ce terrain (une superficie de 2028 m²) pour un euro symbolique au profit de la communauté de Communes Beaume Drobie pour la construction d'un pôle d'innovation des métiers d'art.

Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

5/ Délibération : Règlement et tarifs location tables et bancs communaux.

Le Maire rappelle au CM la nécessité pour une meilleure organisation d'un règlement pour la location des tables et bancs communaux. Il est décidé de percevoir une location journalière de 5 euros pour un ensemble (1 table 2 bancs, et de demander une caution de 150 euros.

Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

6/ Délibération : Concours du receveur principal – Attribution d'indemnités.

Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

7/ Délibération : Adhésion à la convention de participation en matière de protection sociale complémentaire par le CDG 07 pour le risque « prévoyance » du personnel communal.

Maintien de la participation de la commune à 7.50 euros par agent. Choix de la formule 1

Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

8/ Délibération remplacement horloge de Maisonneuve.

Pour le remplacement du tableau de commande des cloches de l'Eglise St Laurent d'Avonas deux devis sont proposés au CM : l'entreprise Sté Annecienne Equipement à Annecy et l'entreprise BODET CAMPANAIRE à St Priest.

L'entreprise BODET CAMPANAIRE qui est la mieux disante est retenue pour la somme de 2 358 euros TTC à inscrire au budget 2020.

Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

9/ Délibération : Avenant à la convention de maîtrise d'Ouvrage déléguée pour la Traversée de Maisonneuve tranche 2 RD 104.

Le présent avenant prend en considération les prestations supplémentaires à réaliser et le coût actualisé. **Il est sans effet financier pour la commune.**

Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

10/ Délibération : Remboursements arrhes réservation salle polyvalente.

Suite à l'annulation d'un mariage en date du 16 mai 2020 pour naissance de jumeaux à cette même date il nous est demandé le remboursement des arrhes versés.

Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

11/ Délibération – Modification des statuts du SEBA.

Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

12/ Délibération : Choix du nom de la salle polyvalente.

Après réflexion sur plusieurs noms proposés, le conseil municipal décide d'attribuer le nom de la salle du Verdal à la salle polyvalente.

Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

13/ Délibération : Encaissement remboursement chèques Groupama

Remboursement de 2 chèques correspondants à la somme de 435.60 euros (remboursement bris de glace école de Chandolas) et la somme de 79.69 euros (solde créditeur)

Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

14 / Délibération : Subvention exceptionnelle en faveur de la commune du Teil à l'occasion du séisme

Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés pour un montant de 1 euro par habitant soit la somme de 500 euros.

15/ Résultats de la consultation du groupement Beaume Drobie pour le choix des assurances responsabilité civile et flotte automobile (les assurances SMACL pour la flotte automobile et GROUPAMA pour la responsabilité civile ont été retenues.

16/ Plantations à Maisonneuve : Terre-plein RD 104.

Le Maire propose au CM de végétaliser les espaces communaux pour embellir l'entrée du village. Le CM donne son accord.

17/ Motion soutien pacte climat :

Après lecture de la motion de soutien : Appel pour un pacte finance-climat européen le CM approuve la motion de soutien à l'unanimité.

18/ Présentation de l'association BEAUME DROBIE SOLAIRE pour une souscription par les communes de parts au capital. Le Maire propose d'étudier la proposition de cette association qui est membre du réseau des centrales villageoises dont la charte est conforme à l'engagement : développement local des territoires, valorisation des paysages et du patrimoine, lutte contre le changement climatique, revitalisation des zones rurales, sensibilisation des populations aux enjeux environnementaux.

Le CM demande à rencontrer un responsable de cette association lors d'un prochain conseil pour de plus amples informations.